

Les sujets de société qui préoccupent les habitants  
doivent nous préoccuper

Samedi 04  
Mai 2019

9h30 - 12h30



Comment être plus en alerte sur  
les réalités sociales que vivent les  
habitants de nos quartiers, de nos villes ?

\*\*\*

Comment privilégier l'aller vers et  
être plus présent là où sont les habitants pour  
entendre, comprendre et agir ensemble.

Au **CSC Henri Normand**  
Place des Cités, 44220 Couëron

À destination des **bénévoles et professionnel-le-s**  
des structures adhérentes au réseau  
des Centres Sociaux de Loire-Atlantique

Infos et inscriptions sur  
[www.paysdelaloire.centres-sociaux.fr](http://www.paysdelaloire.centres-sociaux.fr)

# Les sujets de société qui préoccupent les habitants doivent nous préoccuper

1 - Comment être plus en alerte sur les réalités sociales des habitants de nos territoires ?

La notion de veille permanente.

2 - Comment privilégier l'aller vers, être plus présent là où sont les habitants, pour entendre, comprendre, agir ensemble ?

La notion d'écoute large

La carte d'écoute du territoire

Ce que je fais de ce que j'ai recueilli, comment j'agis avec les habitants



## A la conclusion du débat fédéral « les gilets jaunes et les centres sociaux »

Continuons à être sur le terrain, à animer et défendre la démocratie participative, continuons d'accompagner les habitants, à les écouter, à échanger...

Mettons l'accent sur 3 dimensions particulières :

### 1. Soyons mieux identifier dans ce que nous faisons, ou l'idéologie qui nous anime

- Communiquer sur le sens de nos actions.
- Développer encore plus l'entrée sociale et solidaire dans nos CSC.
- S'efforcer d'être plus lisible et plus visible pour les habitants.

### 2. Les sujets de société qui préoccupent les habitants doivent nous préoccuper :

- Réinterroger nos projets sociaux pour être sûr qu'il est bien en phase avec ce que vivent TOUS les habitants.
- Ne pas s'enfermer sur ce que nous faisons déjà.
- Être plus en alerte sur les réalités sociales que vivent les habitants.
- Privilégier l'aller-vers. Investir les « vrais lieux » où sont les habitants.

### 3. De nouvelles formes d'actions de débat qui ne s'arrêtent pas en mars

- Organiser le débat démocratique dans les endroits où il n'y a pas d'espaces.
- Ouvrir nos portes pour que les gens puissent discuter.



- « Processus régulier de recherche, d'analyse et de sélection pertinente d'information ».
- « Processus informationnel volontariste par laquelle l'organisation recherche des informations à **caractère anticipatif** concernant l'évolution de son environnement dans le but de créer des opportunités et de réduire des risques liés à l'incertitude ».
- « La veille, c'est finalement la connaissance de son environnement qui permet aux acteurs d'être attentifs à ce dernier ».



« Veiller... ce n'est pas deux choses :

- Ce n'est pas s'intéresser ponctuellement, au coup par coup, mais c'est être constamment attentif. Pourquoi constamment ? Parce que les besoins sociaux **évoluent vite** et qu'il faut être à **l'affût de ces mutations**... pas juste le temps d'un diagnostic au moment du re conventionnement ou du nouvel agrément. La veille est un dispositif structuré et permanent à l'échelle du centre social et, à l'échelle de chacun, elle est une posture intériorisée.
- **Ce n'est pas ressentir mais c'est observer, analyser pour agir.** S'il ne s'agit pas de nier l'importance du « ressenti », on ne peut pour autant s'y limiter : tous, nous avons nos idées, nos préjugés aussi, et la seule façon d'éviter que notre action soit guidée par cette subjectivité **c'est l'observation- les faits, les demandes, les besoins - et la confrontation des interprétations (une «intelligence collective»)**.

Ajoutons que la veille, dès lors qu'elle est construite et permanente, permet aux centres sociaux d'avancer sur la **fonction d'observatoire social local**. La veille, c'est ce qui se passe en amont de la structure, ce qui détermine comment elle va évoluer dans son quartier, sa commune. Sans veille, le projet n'est que celui de celles et ceux qui occupent le centre social. Sans connaissance de ce qui se passe et comment cela évolue, comment construire et garantir des progressions telles que mieux vivre ensemble, du faire société ? »

Philippe Labbé

## **1 : Exigences de société.**

*Les exigences de sociétés sont les textes de référence, orientations et textes de loi, conventions officielles, compte-rendu de CA, etc. Vous trouverez la liste des documents concernés en **annexe 1**. Vous n'avez plus qu'à reporter dans le tableau ci-dessous les numéros associés à chaque document*

## **2 : Données factuelles et locales.**

*On parle ici des informations sur le quartier ou sur la commune, de tout ce qui permet de connaître le territoire d'intervention du Centre.*

## **3 : Informations sur les besoins des publics.**

**3.1 .Quels sont les données et indicateurs qui, dans le domaine choisi, vous permettent d'objectiver les besoins des publics ?**

## **4 : Le partenariat comme source d'informations.**

Définition du partenaire : entité autonome du territoire qui peut être adhérent ou non du centre social et qui prend part.

## **5 : Bonnes pratiques.**

**5.1. Vous tenez-vous informé des bonnes pratiques des autres acteurs ?**

Définition des « bonnes pratiques » : qui donnent des résultats et qui peuvent faire l'objet d'une transférabilité.



Signaux  
forts

Et signaux  
faibles

## L'écoute large

L'écoute large permet à la structure de tendre l'oreille et d'être **réceptive aux situations qui posent problème aux habitants**, et qui ne sont pas habituellement écoutées dans la mesure où elles peuvent ne pas concerner directement le centre social.

En étant à l'écoute des situations qui posent problème aux habitants, le centre social se décentre de sa propre action. Il se positionne comme une structure qui accompagne les habitants vers leur **émancipation**. La résolution du problème soulevé ne concernera peut être pas l'action du centre social !

Faire de l' « **écoute large** » doit être **accepté par l'ensemble du centre social**. C'est sa posture qui est en jeu vis-à-vis des habitants. Il s'agit alors de vérifier auprès de l'ensemble des acteurs de la structure si un **mandat** pour le faire est souhaité !



Les besoins, colères et intérêts des personnes sont des moteurs de mobilisation.

Il est important de pouvoir recueillir, auprès des habitants, une ou plusieurs **situation problème ou sociale insatisfaisante**.

C'est à partir de cette situation que pourra s'élaborer une **action collective**.

## Critères pour identifier une situation problème :

- Elle est **définie par les personnes concernées elles-mêmes avec leurs mots** (« moi, je n'arrive pas ... »)
- Elle est **concrète** (décrite par des faits vécus)
- Elle est **actuelle** (elle s'inscrit dans le quotidien, le présent)
- Les **personnes sont prêtes à se mobiliser pour agir**

## La carte d'écoute du territoire

1) A TROIS centres sociaux - sur un paperboard dessiner une très jolie carte d'un quartier avec tous les lieux de vie sociale, rencontre, ou lieux utiles pour les habitants

2) Opération gommette avec les éléments suivants :



➤ là où on **écoute déjà**, où on est déjà investi par le centre social



➤ Les lieux du csc où **on pourrait écouter** les familles mais on ne le fait pas

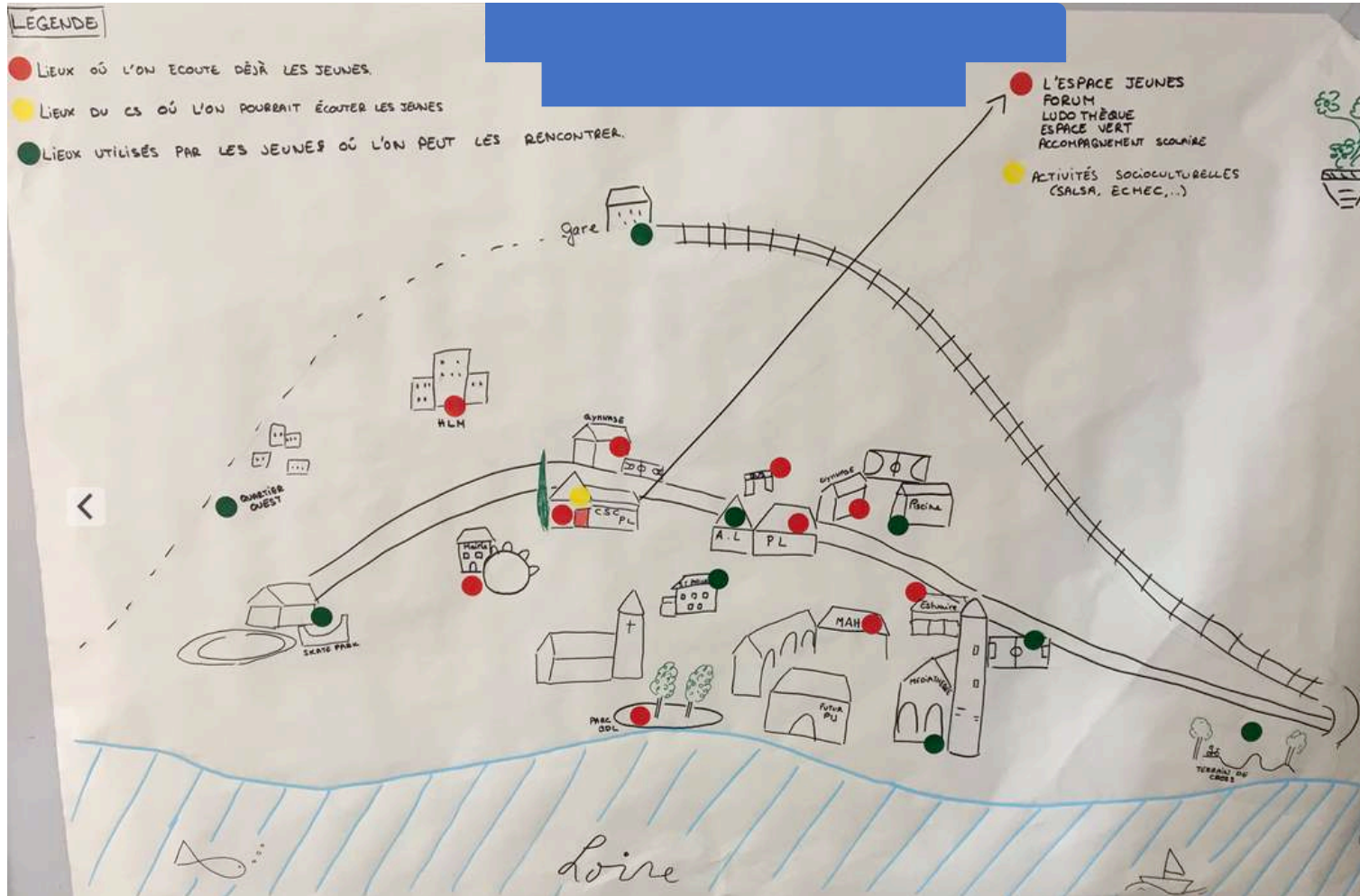


➤ Les lieux fréquentés, utilisés par les familles et donc où on pourrait les rencontrer pour les écouter.



# La carte d'écoute du territoire

Exemple

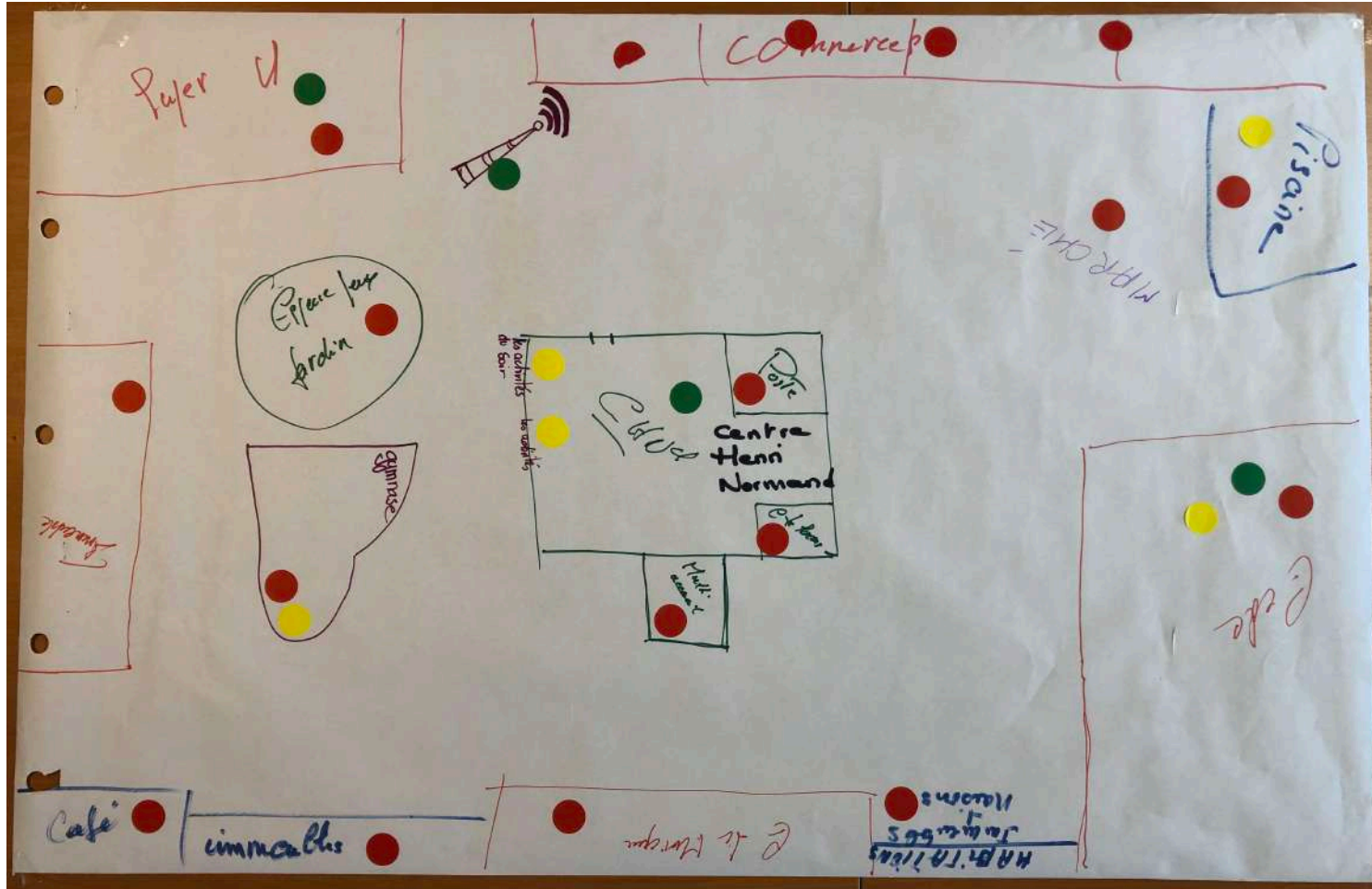


# La carte d'écoute du territoire

Exemple



# La carte d'écoute du territoire nos travaux du jour





# La carte d'écoute du territoire nos travaux du jour

